



CC du Haut Pays Bigouden (Siren : 242900710)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pouldreuzic
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1993
Date d'effet	28/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Josiane KERLOCH

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	2A Rue de la Mer
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29710 POULDREUZIC
Téléphone	02 98 54 49 04
Fax	02 98 54 33 06
Courriel	info@cchpb.com
Site internet	www.pays-bigouden.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	Redevance assainissement

Population

Population totale regroupée	18 979
-----------------------------	--------

Densité moyenne 89,61

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Gourlizon (212900658)	949
29	Guiler-sur-Goyen (212900708)	532
29	Landudec (212901086)	1 533
29	Peumerit (212901599)	895
29	Plogastel-Saint-Germain (212901672)	2 050
29	Plonéour-Lanvern (212901748)	6 535
29	Plovan (212902142)	702
29	Plozévet (212902159)	3 009
29	Pouldreuzic (212902258)	2 185
29	Tréogat (212902985)	589

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau potable - l'alimentation du territoire en eau potable, - la création, le renouvellement et l'entretien du réseau d'eau, ainsi que tous matériels et installations, y compris les matériels relatifs à la protection incendie, dépendant des ouvrages du réseau de distribution, - la mise en œuvre de mesures visant à l'amélioration de la qualité des eaux, comme l'acquisition de périmètres de protection, ou la représentation au SAGE et organismes apparentés, - la réalisation et l'entretien d'ouvrages et cheminements permettant de favoriser la découverte des propriétés communautaires liées à l'eau, comme les parcours loisirs et sentiers botaniques sur les périmètres de protection.</i>
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés y compris la création et gestion de centre de stockage de classe III création et gestion de centre de stockage de classe III</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>entretien des sentiers de randonnée inscrits au plan départemental des itinéraires de randonnée cours d'eau : toute opération coordonnée sur les cours d'eau pour leur entretien et leur mise en valeur en lien avec les associations de riverains ou de pêche nettoyage des plages et prise en charge du personnel pour la surveillance des plages mise en valeur et préservation du littoral pour toute action coordonnée intéressant au moins 2 communes du territoire en particulier</i>

l'entretien des propriétés du Conservatoire du littoral Compétences liées au grand cycle de l'eau en vue de l'atteinte des objectifs environnementaux : *la maîtrise des eaux de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols, la lutte contre la pollution, la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.*

Sanitaires et social

- Action sociale

en faveur des personnes âgées et handicapées : création et gestion, y compris par l'intermédiaire d'un CIAS, de tout établissement d'accueil nécessitant une habilitation pour la coordination des actions en faveur du maintien à domicile, le soutien à la gestion des services proposés par des associations locales en faveur des jeunes : le financement d'actions d'animation et d'insertion professionnelle confiées à des associations locales ou de pays en direction des adolescents ou de jeunes adultes

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou ériportuaire, ainsi que de la coopération intercommunale et soutien aux activités commerciales artisanale et touristique autres celles de Kerganet, Kerlavar II, Kérandoaré, Bellevue, Ménez Kervern la mise en oeuvre d'opérations de développement local le financement d'équipements conditionnant le maintien et le dvt des entreprises locales (traitement eaux usées, réseaux etc) la promotion des activités économiques sur la communauté les actions de développement économique le soutien à l'action menée en ces domaines par d'autres structures : AOCP, pays de Cornouaille etc

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

financement du SIOCA et d'outils de planification (SIG etc)

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

la voirie communautaire porte sur les voies communales principales et de liaison entre plusieurs communes et les axes principaux. Elle est déterminée sur carte validée par le conseil communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Soutien à l'action menée par d'autres structures : AOCP, Pays de Cornouaille...

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

En matière de communications électroniques, l'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
35	MEGALIS BRETAGNE (253514491)	SM ouvert	3 496 049
29	SM SAGE Ouest Cornouaille (200019073)	SM fermé	84 703
29	SM de l'Aulne (252901434)	SM ouvert	172 278
29	VALCOR (252901871)	SM fermé	234 135
22	Vigipol (252901343)	SM ouvert	740 529
29	Syndicat intercommunautaire Ouest Cornouaille aménagement (SIOCA) (252902655)	SM fermé	92 458
29	SM d'études pour la gestion durable des déchets du Finistère (252902598)	SM ouvert	967 440

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)